

## AÏN-SEYNOUR

Dans l'Est algérien, à 825 mètres d'altitude, le village d'AÏN-SEYNOUR est situé au Nord-ouest de SOUK-AHRAS qui lui est distant de 12 Kilomètres.



AÏN-SEYNOUR, du nom arabe (*source des sangsues*) - Climat méditerranéen avec été chaud.

### Guide bleu *Algérie-Tunisie* de 1930

« AÏN-SEYNOUR : excellente et abondante source d'eau gazeuse froide (120 litres/minute) rappelant celles de BOURBON-L'ARCHAMBAULT et du MONT-DORE. Peu après, on atteint le point culminant (780 m) ; beau panorama, la forêt s'éclaircit et les fermes européennes apparaissent, entourées de prairies et de vignes de plus en plus nombreuses à mesures qu'on approche de SOUK-AHRAS ».

### HISTOIRE

La région de SOUK-AHRAS était une circonscription affiliée au *Beylik de l'Est*, ayant pour capitale Constantine sous le règne du Bey de cette dernière. La plus grande partie de ses habitants durant cette période, appartenait aux plus grandes tribus et plus particulièrement à celles de HNANCHA et EL-HARAKTA. Les chefs de ces tribus furent appelés les Caïds (dirigeants). Ils travaillaient avec les hommes du beylik sous l'autorité du bey de Constantine et au vu de son importance, un grand nombre d'entre eux y résidèrent.

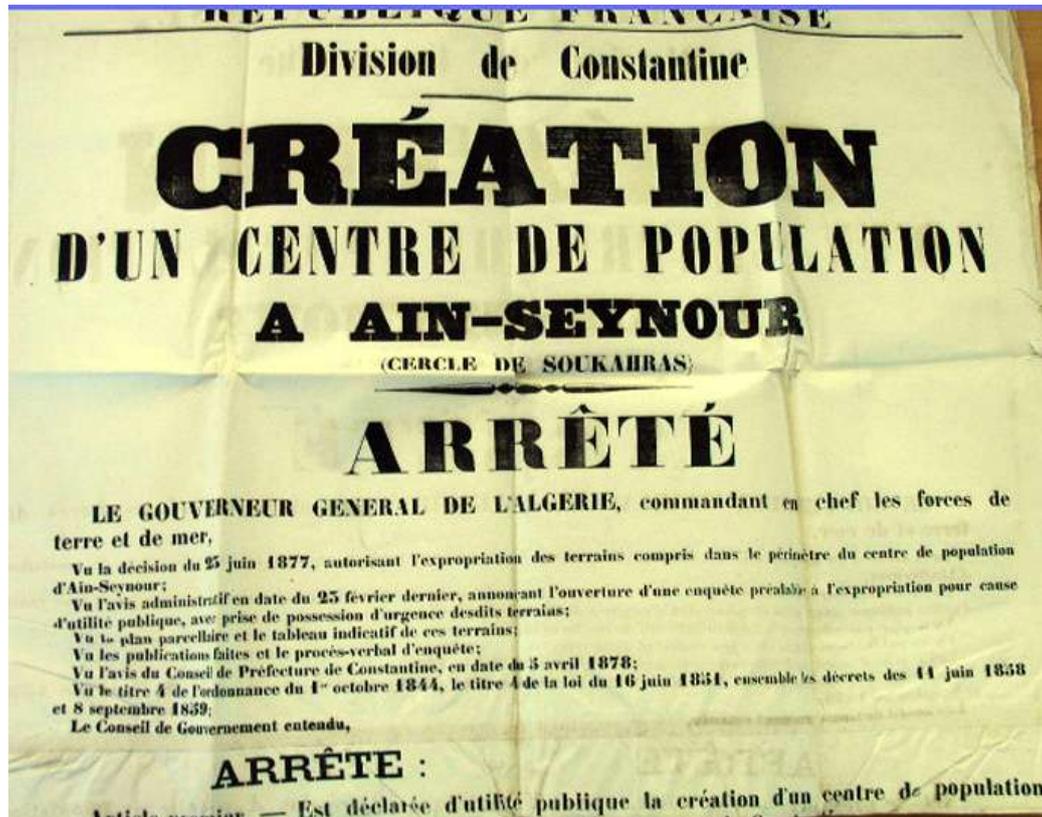
La présence ottomane se distingua à SOUK-AHRAS par la coexistence pacifique avec les indigènes. Toutefois, la politique et les lois turques qui y furent adoptées après, oscillèrent vers la tyrannie et la répression à l'encontre des habitants. Ils les contraignirent au versement de lourds impôts au makhzen. Ils furent aussi l'objet de nombreuses contraintes de la part des soldats turcs et des politiciens.

L'autorité ottomane versa dans les abus et les excès. Des révoltes éclatèrent, entraînant de multiples batailles, notamment celle des HNANCHA sous le commandement d'EL-OUZNADJI contre le bey de Constantine. Pendant près d'un siècle, les batailles succédèrent à des périodes d'accalmie, jusqu'au départ définitif des Turcs de la région, qui resta indépendante jusqu'à la colonisation française.

La haute plaine de GUELMA réunit les régions agricoles fortement accidentées qu'arrosent les eaux supérieures de la Medjerda, de la Seybouse, et de leurs affluents. Il y eut là, dès le début de la conquête, quelques centres agricoles créés dès 1845.

Plus tard de nouveaux centres s'ajoutèrent aux anciens : en 1873, BLED-GHAFFAR, en 1874, LAVERDURE et en 1876, BOUDAROUA, VILLARS et AÏN-SEYNOUR avec un peuplement recensé en 1877, de 162 colons. Ils seront 288 à celui de 1897.

**AÏN-SEYNOUR** : Centre de population de la Commune Mixte de LA-SEFIA, créé par arrêté du 18 juin 1878. Le territoire du centre est réparti entre les communes d'AÏN-SEYNOUR, de LAVERDURE et de REZGOUN par arrêtés du 15 janvier 1957. Une Section Administrative Spécialisée portait le nom de la commune ; créée en 1957.



Affiche issue du site de M. VINCENT : <http://ainseynour.free.fr/members.htm>

## COMMUNE MIXTE

- Sources : ANOM et GALLICA -

Géographiquement, la commune mixte de LA-SEFIA, proche de la frontière tunisienne, est entourée des communes de SOUK-AHRAS, de LA-CALLE, de BÔNE, de GUELMA et de SEDRATA. A sa création, elle est sous l'égide administrative de la sous-préfecture de BÔNE et de la préfecture de CONSTANTINE. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, la loi du 7 août 1955 permet la création du département de BÔNE et de l'arrondissement de GUELMA dont dépendra désormais la commune jusqu'à sa suppression par l'arrêté ministériel du 15 janvier 1957.

La commune mixte de LA-SEFIA tire son nom de celui de la chaîne montagneuse qui traverse l'ancien caïdat des SEFIA organisé en 1859. Elle fut créée par l'arrêté gouvernemental du 11 mars 1879 avec SOUK-AHRAS comme chef lieu. Ce dernier a été transféré à deux reprises : premièrement en 1880 à l'OUED-CHAM et finalement en 1886 à LAVERDURE qui resta le chef-lieu définitif.

La population se répartit entre Français, européens et indigènes. Cinq confréries religieuses y sont recensées, les AMMARIA, les CHADELYAS, les KADRIAS, le RAHMANIAS et les TIDJANIAS. Pour ce qui est de l'assistance publique, la commune est équipée d'un hôpital auxiliaire et d'un dispensaire antisyphilitique à LAVERDURE, des hangars-abris sont installés dans les douars pour l'assistance aux mères et aux nourrissons, ainsi que pour les consultations gratuites. En revanche, il n'y a pas de bureaux de bienfaisance.

D'un point de vue économique, la commune de LA-SEFIA est conditionnée par son identité géographique. En effet, elle est formée en grande partie de régions montagneuses à fortes déclivités, où la culture des céréales est

difficile. Dans certains douars et centres, on fait surtout de l'élevage (bovins, ovins, caprins, porcs) et les habitants ne cultivent que les céréales nécessaires à leur alimentation ou à celle de leurs animaux.

La culture de la vigne et du tabac, même restreinte, est malgré tout présente. Cependant, c'est la culture de l'olivier qui garde l'avantage dans la commune. En effet, entre les arbres appartenant à la commune et ceux appartenant aux propriétaires européens et indigènes, il existe 48 000 plantations en 1949 ; une situation qui a ensuite évolué. Afin d'encourager l'agriculture, la commune possède une Société Indigène de Prévoyance (SIP) installée au chef-lieu ainsi qu'une société « *mutuelle des labours* ».



En ce qui concerne les ressources forestières, LA-SEFIA possède 13 500 hectares de forêts domaniales et 3 500 hectares de forêts particulières. On en extrait du bois de mine, des traverses de chemins de fer, du liège, du bois de chauffage et du charbon.

Au niveau industriel, sont recensées deux mines au douar SFAHLI. La mine dite d'AÏN-ACHOUR où le plomb, l'arsenic et métaux connexes sont exploités. Pour ce qui est du zinc et autres métaux connexes, la référence se trouve être la mine dite du Hammam N'BAILS.



Pour finir la présentation des ressources du territoire, il est important de citer les points d'eaux qui sont nombreux et dont les plus importants ont fait l'objet de captages. Deux sources ont été également identifiées : une source carbo-ferrugineuse dans le centre d'AÏN-SEYNOUR ayant fait l'objet d'un captage depuis 1872, appelée source CHOFFARD, et la source thermo-minérale dite du Hammam N'BAILS qui conserve un établissement de bains.



(Source ANOM): La commune mixte militaire de SEFIA est augmentée de deux douars distraits de la commune indigène de SOUK-AHRAS (TIFFECH et ZAROURIA) et constituée en commune mixte civile par arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 1880 (à effet au 1<sup>er</sup> janvier 1881).

Les douars AÏN-KETONE et KEF-RIH sont rattachés à la commune mixte d'OUED-CHERF par arrêté du 16 juillet 1955.

Elle est supprimée par arrêté du 15 janvier 1957.

Composition en 1902 : 38 136 habitants dont 627 français – Superficie : 112 293 hectares :

AÏN ACHOUR, Mines de... : Mine de plomb, arsenic et autres métaux située dans le douar SFAHLI.

AÏN AFFRA : Hameau créé vers 1890. Une station de chemin de fer conserve son nom.

AÏN KETONE : Douar de la commune mixte de LA-SEFIA, issu du territoire de la tribu du NADOR délimité par arrêté du 2 mai 1893 et constitué en quatre douars : NADOR, SFAHLI, KEF-RIH et AÏN-KETONE. Il est rattaché à la commune mixte d'OUED-CHERF par arrêté du 16 juillet 1955. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : École d'AÏN-TOUDA.

AÏN-SEYNOUR : Centre de population de la commune mixte de LA-SEFIA, créé par arrêté du 18 juin 1878. Le territoire du centre est réparti entre les communes d'AÏN-SEYNOUR, de LAVERDURE et de REZGOUN par arrêtés du 15 janvier 1957.

AOUAÏD : Douar issu du territoire de la tribu des SEFIA délimité par décret du 25 janvier 1868 et constitué en cinq douars : AOUAÏD, DAHOUARA, MAHIA, MEGANA et MECHALA. Il est rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA en 1879. Il est situé aux environs de LAVERDURE. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : MECHTA-MAGROUN.

BENI-MEZZELINE : Territoire de tribu délimité par décret du 18 novembre 1868 et constitué en un seul douar. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : Gare de NADOR.

DAHOUARA : Douar issu du territoire de la tribu des SEFIA délimité par décret du 25 janvier 1868 et constitué en cinq douars : AOUAÏD, DAHOUARA, MAHIA, MEGANA et MECHALA. Il est rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA en 1879. Il est situé aux environs de LAVERDURE. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 (avec le douar MEGANA). Siège : AÏN-EMBARKA.

FAUVELLE : Le nom de FAUVELLE est donné à un hameau de VILLARS par décision du gouverneur général du 3 septembre 1904. Il est créé dans les années 1910. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 (avec une partie du centre de VILLARS). Nom actuel : MENZEL.

HANNENCHA : Douar issu du territoire de la tribu des HANENCHA délimité par décret du 25 mars 1868 et constitué en trois douars : HANENCHA, TIFFECH et ZAROURIA. Il est ensuite rattaché à la commune mixte (militaire) de LA-SEFIA par arrêté du 11 mars 1879. Des fermes sont loties à partir de 1912. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : la ferme CAMILLIERI. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune. Le nom est également orthographié HANANCHA et Z'MALA est donné comme synonyme d'HANNENCHA.

KEF-RIH : Douar de la commune mixte de LA-SEFIA, issu de la tribu du NADOR délimitée par arrêté du 2 mai 1893 et constituée en quatre douars : NADOR, SFAHLI, KEF-RIH et AÏN-KETONE. Il est rattaché à la commune mixte d'OUED-CHERF par arrêté du 16 juillet 1955. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : BOU-HACHANA.

LAVERDURE : Le centre de population de la commune indigène de SOUK-AHRAS, loti en 1874, est rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA par arrêté du 11 mars 1879. L'expropriation des terrains est prononcée par arrêté du 28 novembre 1877. Une partie de son territoire est érigée en commune (avec une partie du centre d'AÏN-SEYNOUR) et l'autre rattachée à la commune de MECHROHA, par arrêtés du 15 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de LAVERDURE. Nom actuel : MECHROHA.



LAVERDURE

MAHIA : Douar issu du territoire de la tribu des SEFIA délimité par décret du 25 janvier 1868 et constitué en cinq douars : AOUAÏD, DAHOUARA, MAHIA, MEGANA et MECHALA. Il est rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA en 1879. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 sous le nom de MEHĀĪA.

**MECHALA** : Douar issu du territoire de la tribu des SEFIA délimité par décret du 25 janvier 1868 et constitué en cinq douars : AOUAÏD, DAHOUARA, MAHIA, MEGANA et MECHALA (ou MECHAALA). Il est rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA en 1879. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : MEGAD-SIOUD.

**MEGANA** : Douar issu du territoire de la tribu des SEFIA délimité par décret du 25 janvier 1868 et constitué en cinq douars : AOUAÏD, DAHOUARA, MAHIA, MEGANA et MECHALA. Il est rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA en 1879. Il est intégré à la commune de DAHOUARA créée par arrêté du 15 janvier 1957.

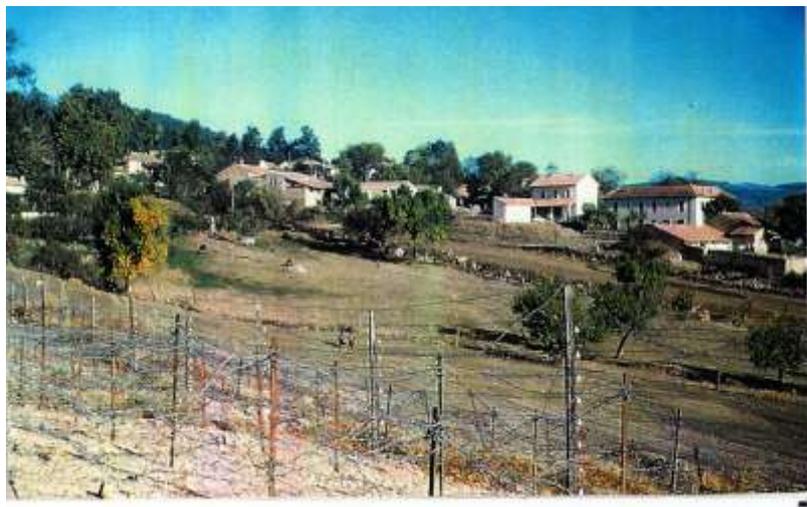
**NADOR** : Douar de la commune mixte de LA-SEFIA, issu du territoire de la tribu du NADOR délimité par arrêté du 2 mai 1893 et constitué en quatre douars : NADOR, SFAHLI, KEF-RIH et AÏN-KETONE. Il est situé à une vingtaine de kilomètres au Sud-ouest de GUELMA. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : MECHA-CHAREF. Une section administrative spécialisée porte le nom de SFAHLI-NADOR. Le hameau de Gare du Nador existe à la fin des années 1890.

**SFAHLI** : Douar issu du territoire de la tribu du NADOR délimité par arrêté du 2 mai 1893 et constitué en quatre douars : NADOR, SFAHLI, KEF-RIH et AÏN-KETONE. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : HAMMAM N'BAÏLS. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

**TIFFECH** : Douar issu du territoire de la tribu des HANENCHA délimité par décret du 25 mars 1868 et constitué en trois douars : HANENCHA, TIFFECH et ZAROURIA. Il est d'abord rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA (1880) puis à la commune mixte de SOUK-AHRAS par arrêté du 3 novembre 1893. Un projet de création de centre en 1892-1894 n'est pas réalisé immédiatement. Le douar est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Siège : BORDJ MENACEUR.

**VILLARS** : Le centre de colonisation d'OUED-CHAM est créé par arrêté du 24 mai 1878 dans la commune indigène de SOUK-AHRAS, puis rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA par arrêté du 11 mars 1879. Il prend le nom de VILLARS par décision du gouverneur général du 25 mars 1896. Une partie est érigée en commune et l'autre est rattachée à la commune de FAUVELLE par arrêté du 15 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de VILLARS. Nom actuel : OUED CHEHAM.

**ZAROURIA (PM\*)** : Le centre de population de la commune mixte de LA-SEFIA, créé en 1879 et peuplé dans les années suivantes, est rattaché à la commune mixte de SOUK-AHRAS par arrêté du 29 décembre 1884. Le douar est issu du territoire de la tribu des HANENCHA délimité par décret du 25 mars 1868 et constitué en trois douars : HANENCHA, TIFFECH et ZAROURIA. Il est d'abord rattaché à la commune mixte de LA-SEFIA (1880) puis à la commune mixte de SOUK-AHRAS par arrêté du 3 novembre 1893. Ils sont érigés en commune par arrêté du 15 janvier 1957. (*Mentionné pour mémoire dans cette INFO*).



AÏN SEYNOUR en 1960 (Source site M. VINCENT : <http://ainsennour.free.fr/images/village%20ain.jpg>)

## **AÏN-SEYNOUR**

- Source CDHA -

**Auteur** : Monsieur PEYERIMHOFF, directeur de l'Agriculture, du commerce et de la colonisation.

**Créé en 1876 :**

**Superficie** : 3 663 hectares divisés en 21 concessions agricoles, 15 lots industriels et 16 lots de ferme.

**Origine des terres** : Prélèvés sur les douars-communes K'SELNA et HANENCHA, 1 004 hectares à l'Etat provenant de forêts déclassées ; 654 hectares (concessions forestières) constituant des propriétés privées, et 2 005 hectares expropriés à l'encontre d'indigènes exemptés de séquestre auxquels ont été attribuées les terres abandonnées à l'Etat par la tribu des HANENCHA à titre de rachat de séquestre.

**Dépenses d'installation** : 43 100 francs.

**Peuplement primitif** : 22 immigrants et 30 algériens », sur lesquels 3 immigrants et 7 algériens sont restés en possession.

**Eléments nouveaux** : 5 immigrants, 14 algériens\* et 5 étrangers.

**Mouvement de la population** : 87 habitants en 1881 ; 501 habitants en 1901 : dont 162 français, 71 étrangers et 268 indigènes musulmans.

**Naissances** : de 1876 à 1901 = 150.

**Décès** : - id - = 91.

**Situation économique** :

-Superficies complantées en céréales = 40 hectares ;

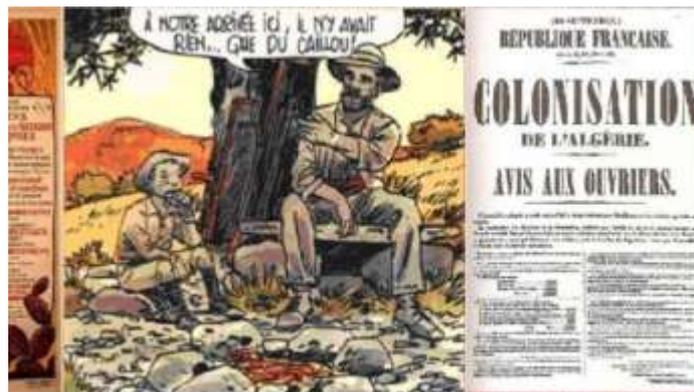
-Superficies complantées en vignes = 100 hectares ;

-Superficies complantées en jardins (*cultures maraichères et arbustives*) = 3 hectares ;

-Bétail : 2 000 Bœufs ; 400 moutons et chèvres ; 50 chevaux et mulets.

-Matériel agricole : 33 charrues ; 20 autres machines ; 24 constructions agricoles.

**Observations générales** : Grâce à la salubrité de son climat, à l'abondance et à l'excellence de ses pâturages, à la proximité de la ville de SOUK-AHRAS où les colons écoulent leurs produits, AÏN-SEYNOUR s'est développé normalement, et ses habitants actuels sont dans une bonne situation.



Photos D.R. « L'ouverture de la colonisation aux français de la Métropole débute réellement avec Dupont et son idéal de « soldats laboureurs »... »

## **AÏN SEYNOUR**

- Auteur Monsieur VINCENT -

Plus de quarante familles venues de FRANCE vont créer le village ; elles ont obtenu une concession de terre ; tout est à faire ; défricher, cultiver ; trouver de l'eau ; construire leur maison, école, mairie ; église ; cimetière ; faire de nombreux Kilomètres pour aller se ravitailler ; se soigner...; se prévenir des attaques des indigènes ; des lions ; des feux ; des sauterelles ; des sécheresses ; de la neige beaucoup vont renoncer ; décéder de maladie , d'épidémie ; ou partir à la ville pour faire un autre métier. Les voici :

AGRE Jules, Paul et CATHERIN Eugénie Maria - 2 enfants - venus de PARIS (Seine), arrivés en 1883 ;

AGRE Jules et DAULANGE Marie - 4 enfants- arrivés en 1880 ;

AMIA Nicolas et RIGEMBACH Catherine - 5 enfants - venus de THANN (Haut-Rhin) ; arrivés en 1880 ;

ARROUE Pierre et CHICORP Jeanne - 4 enfants - venus de ANCE (Pyrénées Atlantiques), arrivés en 1880 ;

BEDECARABURU Jean et BUFFET Claudine (veuve Vincent CATHELIN) - 10 enfants - venus de FEAS (Pyrénées Atlantiques), arrivés en 1879 ;

BOURCIER Claude et BOUTHOUX Christine - 2 enfants - venus de GIGNY (Saône et Loire), arrivés au village en 1881 ;

BOYER Athanase, marié - 7 enfants - venus de PARIS (Seine), arrivés en 1881 ;

BRIEL Jean-Baptiste et JACQAS Julie - 6 enfants - venus de PLAINFAING (Vosges), arrivés en 1880 ;

BURGAZ Dominique et FONTAINE Jeanne - 4 enfants - venus de VERRENS-ARVAY (Savoie), arrivés en 1880 ;

BURGAZ Jean-Pierre et RAUCAZ Marie, de VERRENS-ARVAY (Savoie), arrivés en 1880 ;

CARGUE Jean-Marie et BORREDON Thérèse -enfant ? - venus de LLHEU (Hautes Pyrénées), arrivés en 1880 ;

CARRE Alexandre, veuf -2 enfants -venus de ? arrivés en 1883 ;

CHOFFARD Gilbert et MENIERE Fanie - 4 enfants - venus de La NEUVILLE (Haute Saône), arrivés en 1882 ;

DALIX Valentin et EARD Madeleine - enfants - venus de SOLLIERS (Savoie), arrivés en 1885 ;

DUBOURG François et BOUVIER Glacinte - 2 enfants - venus de GRIGNAN (Drôme), arrivés en 1880 ;  
 DUPRE Victor, célibataire, venu de BAZOCHES (Yvelines), arrivés en 1883 ;  
 FAUVET Cyrille et BORDON Pauline - 1 enfant - venus de GRINEVILLE (Loiret), arrivés en 1880 ;  
 FRIER Pierre et GATINAUD Léopoldine - 2 enfants - venus d'ENGINS (Isère), arrivés en 1880 ;  
 GATINAUD Edouard - 3 enfants - venus de Seine et Marne, arrivés en 1877 ;  
 LLORY Gilles et ISARAC Joséphine - 2 enfants - venus de CORSAVY (Pyrénées-Orientales), arrivés en 1881 ;  
 LUFU Jean-Baptiste et BORDON Marie, venus de BOUZIES (Lot), arrivés ?  
 MATET Justin et VIALARD Catherine - 6 enfants - venus d'ARPESE (Aveyron), arrivés en 1887 ;  
 MENIERE François et DIDIER Françoise - 7 enfants - venus de FONTAINE-LE-LUXEUIL (Haute Saône), arrivés en 1881 ;  
 MILLET Jules et PALLUEL Marie-Justine - 4 enfants - venus de THIEZ (Haute Savoie), arrivés en ? ;  
 MOTON Christine et de THIBIERZE Agathe : deux filles venue de MONTRON (Dordogne), arrivées en 1884 ;  
 ODIER Jean, veuf sans enfant, venu de SAINT-PAL-EN CHALENCON (Haute-Loire), arrivé en 1886 ;  
 PASTOURET Jacques et COTTE Julie - 2 enfants - arrivés en 1882 ;  
 PASTOURET Jean-Louis, marié, venus de DRAGUIGNAN (Var), arrivés en 1880 ;  
 PASTOURET Louis  
 PIFFET Michel et PINGUET Maria - 1 enfant - venus de VERRENS-ARVAY (Savoie), arrivés en 1886 ;  
 PETIT Thomas et TEPPAZ Annette - 2 enfants - venus de SAINT-CHRISTOPHE (Isère), arrivés en 1880 ;  
 PIQUES Jacques et ses 2 enfants Mariés venus de MAUREILLAS (Pyrénées Orientales), arrivés en 1882 ;  
 POUPON Jules et BESSON Valentine - 3 enfants - venus de BOURG (Jura), arrivés en 1880 ;  
 REGNIER Thomas et PREVOT Louise Athalie, venus de SAINT-ETIENNE (Loire), arrivés en 1880 ;  
 ROULLET Jean, célibataire, venu d'ANGOULEME (Charente), arrivé en ? ;  
 SIMON Lazare et LIESCH Catherine - 3 enfants - venus de NEUWRILLER (Haut-Rhin), arrivés en 1882 ;  
 SUCHE Pierre, veuf, venu de VENCE (Alpes Maritimes), arrivé en 1881 ;  
 VALDAIRON Jean et PINOT Anne - 2 enfants - venus du VIGNAN (Gard), arrivés en ? ;  
 VALDAIRON Jules Louis et TOMAIN Emilie - 2 enfants - venus de PHILIPPEVILLE (Algérie), arrivés en 1885 ;



*Bâtiment de la Commune Mixte de LA-SEFIA (à LAVERDURE qui était son siège) peu après sa construction en 1935 (Photo issue du site : [http://www.laverdure-mechroha-2012.sitew.com/#Page\\_1.A](http://www.laverdure-mechroha-2012.sitew.com/#Page_1.A) )*

## ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans Profession.

- Premier décès : 22 février 1879 - de M. LADET Guillaume (59 ans –Cultivateur natif de l'Aveyron) ;
- Première Naissance : 31 janvier 1882 – de ZAMORA Béatrix ;
- Premier Mariage : (20 janvier 1880) de M. FARGES Claude (Officier natif du Rhône) avec Mlle FABRE Madeleine (SP native d'Algérie) ;

### *L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :*

- 1880 (24/07) : de M. BORLOT François (Cuisinier natif d'Algérie) avec Mlle PEIRACHE Thérèse (Repasseuse native des Basses-Alpes) ;
- 1880 (21/08) : de M. BRUNO Vincent (Comptable né en Italie) avec Mlle LUXORO Constance (SP née à BÔNE en Algérie) ;
- 1882 (02/09) : de M. MENIERE Célestin ( ? natif de Haute Saône) avec Mlle PECHIN Marie (Journalière native du Doubs) ;
- 1883 (10/02) : de M. GIRARD Louis (Cultivateur natif du Vaucluse) avec Mlle VINCENT Marie (SP née à SETIF en Algérie) ;
- 1883 (24/11) : de M. VALENTI Clément (Cultivateur natif d'Italie) avec Mlle PERRIERE Marie (SP née à Souk-Ahras en Algérie) ;
- 1883 (23/12) : de M. SIMON Vincent (Tailleur de pierres né à ALGER) avec Mlle FOLINI Joséphine (SP née à Constantine en Algérie) ;
- 1884 (15/03) : de M. RUDMAN Gervais (Cultivateur natif d'Allemagne) avec Mlle VINCENT Jeanne (SP née à SETIF en Algérie) ;
- 1884 (29/05) : de M. MARCELLIN Auguste (Boulangier natif des Basses-Alpes) avec Mlle PEYRACHE Françoise (SP native des Basses-Alpes) ;
- 1884 (12/07) : de M. GRENIER DE SALENCOURT Paul (Employé natif de l'Aisne) avec Mlle BOILEVIN Marie (SP native de la Charente) ;
- 1888 (10/03) : de M. VINCENT Joseph (Maçon natif de Sétif en Algérie) avec Mlle AMIA Marie (SP native d'Alsace) ;
- 1888 (07/07) : de M. RAVEAU Ernest (Garde forestier natif de la Nièvre) avec Mlle DERAUDIT Jeanne (SP native de la Nièvre) ;
- 1889 (27/08) : de M. BEDECARASBURU Pierre (Négociant né à Souk-Ahras en Algérie) avec Mlle PICARD Julie (Institutrice née à Bône en Algérie) ;

-1890 (07/06) : de M. ADRAGNA Carmel (*Chef d'équipe né en Italie*) avec Mlle MAISTO Marianne (*Couturière née en Italie*) ;  
 -1891 (10/02) : de M. JAMET Jean (*Charron natif de la Loire*) avec Mlle AMIA Joséphine (*SP native d'Alsace*) ;  
 -1892 (30/05) : de M. HOUTMANN Antoine (*Retraité militaire et propriétaire né en Alsace*) avec Mlle BERTHON Jeanne (*SP native d'Alger*) ;  
 -1893 (08/04) : de M. BEDECARASBURU Joseph (*Cultivateur né à Souk-Ahras en Algérie*) avec Mlle PONTET Sidonie (*SP née à Guelma en Algérie*) ;  
 -1893 (22/06) : de M. ESPITALIER Auguste (*Entrepreneur natif des Basses Alpes*) avec Mlle ARROUE Marie (*SP née à Souk-Ahras en Algérie*) ;  
 -1893 (22/06) : de M. BETCH Célestin (*Cultivateur né à Bône en Algérie*) avec Mlle ARROUE M. Jeanne (*SP native des Basses Pyrénées*) ;  
 -1893 (16/12) : de M. FEST Joseph (*Ebéniste né en Alsace*) avec Mlle VALLIERE M. Louise (*SP native de Gironde*) ;  
 -1895 (04/05) : de M. HONORE Eugène (*Boulangier né à Souk-Ahras en Algérie*) avec Mlle FOLINI Marie (*SP native de Bône en Algérie*) ;  
 -1896 (21/03) : de M. TROMBINO Vito (*employé travaux VF né en Sicile*) avec Mlle VIRZI Catherine (*SP née en Sicile - Italie*) ;  
 -1896 (18/04) : de M. ROUGET Pierre (*Cultivateur natif de la Côte d'Or*) avec Mlle ARROUE Catherine (*SP native des Basses Pyrénées*) ;  
 -1900 (21/04) : de M. PERRIERE François (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle SIBUET Claudine (*SP native de la Savoie*) ;  
 -1901 (19/01) : de M. PETIT Joseph (*Facteur natif de l'Isère*) avec Mlle HOUTMANN Emma (*SP native de Bône en Algérie*) ;  
 -1901 (16/02) : de M. BENEVENT Léon (*Chef de Gare natif des Basses Alpes*) avec Mlle FAURE Catherine (*SP native de Bône en Algérie*) ;  
 -1902 (04/11) : de M. BOULET Jean (*Chauffeur natif de Saône et Loire*) avec Mlle MILLET Marie (*SP née à Souk-Ahras en Algérie*) ;  
 -1902 (11/12) : de M. JUDINE Louis (*Poseur de VF né en Corse*) avec Mlle DINARDO Justine (*SP née à Souk-Ahras en Algérie*) ;  
 -1904 (21/03) : de M. PETIT André (*Cultivateur né à AIN SEYNOUR*) avec Mlle RUDMANN Clotilde (*SP née en Algérie*) ;

### **Quelques naissances relevées avant 1905 :**

-Année 1904 : BINET Henriette ; CASAMENTA Rozalie ; GUILIANI Dominique ; LUCASCIO Philippe ; MANDERY Victorine ; MOGAVERO Joséphine ; PIOLI Marie (4 j. +) ; SIMON Charles ;

-Année 1903 : BINET Marcel ; CANNAROZZO Nonce ; COLOMBA Rosalie ; CHAUBARD ; COSTA Pauline ; CURCIO Lucien ; JUDINE MINGUCCI Théodorat ; LLORY Léonie ; LUCCATIO Lucreziate ; LUCCATIO Philippe ; PAVIA Joseph ; PETIT Auguste ;

-Année 1902 : BENEVENT Berthe ; LLORY Lucien ; MONGAVERO Joseph ; RAUCAZ Ernest ; VINCENT Emilienne ;

-Année 1901 : COSTA Paul ; VINCENT Lucienne ;

### **Décès relevés en 1880 : dans l'ordre de son état-civil :**

MARTIN (sujet italien âgé de 55 ans) ; VETIER Claude (Carrier natif de Savoie âgé de 30 ans) ; LE GUILLOUX Auguste (Soldat âgé de 24 ans) ; COLLAS dit LATOUR Louise, veuve MARTIN (native de la Sarthe et âgée de 62 ans) ; BOSSATO Giovanni (natif de Sardaigne et âgé de 3 mois) ; ARNAUD Casimir (35 ans né à Alger) ; SELLIER Eugène (âgé d'un an et né en Algérie) ; MIRANI Dionigi (Maçon natif d'Italie et âgé de 56 ans) ; TRAPP Georges (âgé de 4 mois) ; BOUCHET Jean (âgé de 9 mois) ; FRAIX Léon (âgé de 20 jours) ; DELCOL (Terrassier né en Italie âgé de 45 ans) ; PANCRAZI Jérôme (âgé de 2 ans) ; PALLUEL Maria (native de Savoie âgée de 13 ans) ; PANCRAZI François (âgé de 5 mois) ; FERLEY Camille (Cultivateur natif de Savoie âgé de 35 ans) ; BURIGO Marie (née en Italie âgée de 4 ans) ; NICOLI Pascal (Terrassier natif d'Italie et âgé de 16 ans) ; MONFREDI Rosine (âgée de 2 mois) ; MENIERE née DIDIER Joséphine (native de Haute Saône et âgée de 71 ans) ;

**NDLR** : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner AÏN-SEYNOUR sur la bande défilante.

-Dès que le portail AÏN-SEYNOUR est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



Il paraît que n'étions pas mêlés...



## DEMOGRAPHIE

Année 1891 = 235 habitants dont 164 européens ;

Année 1954 = 460 habitants dont 78 européens ;

Année 1960 = 2 635 habitants dont 86 européens.

## LE CHEMIN DE FER

En 1877 le prolongement de la ligne de chemin de fer de DUVIVIER à SOUK-AHRAS est attribué à la Compagnie du *Bône-Guelma*.

Le 30 juin 1881 les premiers trains, à voie normale, arrivent à SOUK-AHRAS. Un dépôt de locomotives à vapeur y est créé.



*Une vue générale du viaduc d'AÏN SEYNOUR*

En 1920 le dépôt comptait 20 machines Schneider 150 C (*Décapod*), suivi de 10 unités en 1921 principalement pour les trains de marchandises et de minerais.

Deux années plus tard 15 unités du Type 241 (*Mountain*) furent ajoutées pour les voyageurs et trains mixtes.

La vitesse de ces dernières était de 80 km/heure (tout comme en France Métropolitaine) pour 300 T de charge en rampe de 14 m/m par mètre. La totalité des *décapods* et des *Mountains* était affectée à la section de ligne DUVIVIER – OUED-KEBERIT (120 km). La section de DUVIVIER à SOUK-AHRAS (52 km) comprenait cinq tunnels dont l'un de 756 mètres et s'élevait à 760 m d'altitude avec des rampes de 26 m/m par mètres.

De SOUK-AHRAS à OUED-KEBERIT la ligne est moins accidentée mais comprend cependant des rampes de 20 m/m par mètre jusqu'à MONTESQUIEU-M' DAOUROUCH et des déclivités de 16 m/m jusqu'à OUED-KEBERIT.



Photo gare issue du site : <http://cjsa.blogspot.com/2012/04/lhistoire-du-chemin-de-fer-souk-ahras.html> qui relate l'histoire du Chemin de fer à SOUK-AHRAS.

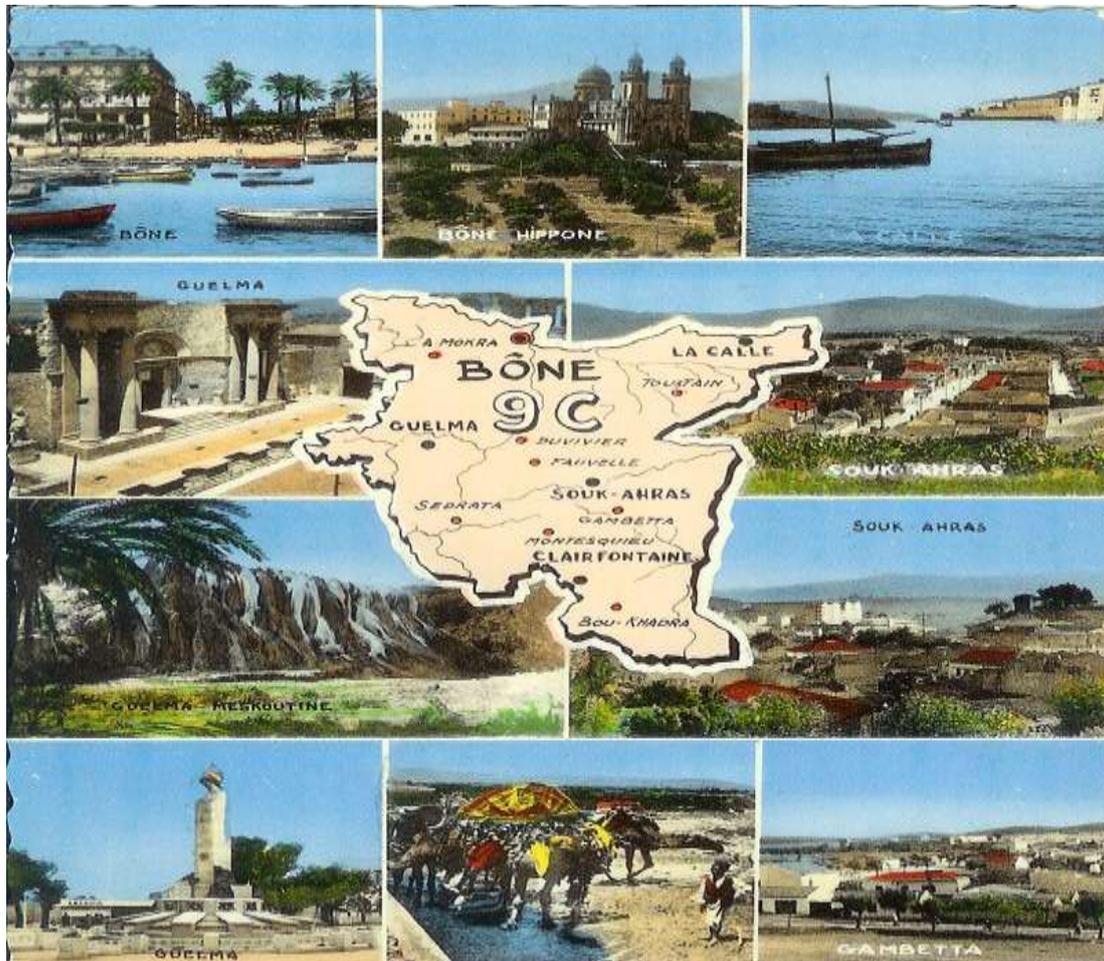
Compte tenu de ces profils de ligne les trains de minerai de 720 T nécessitaient la double traction au départ de la

gare des Tuileries jusqu'à SOUK-AHRAS puis un renfort en queue de train de SOUK-AHRAS au point culminant Point Kilométrique 99.

Malgré ces difficultés de profils de montagne il sera écoulé en 1928, 776 000 T de minerai de fer et 676 000 T de phosphates sur une ligne au trafic de voie unique.

## DEPARTEMENT

Le département de **BÔNE** fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962. Il avait l'index **9C**.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de **BÔNE**, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955. A cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population au cours des années écoulées.

Le département de **BÔNE** fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : **LA-CALLE**, **CLAIRFONTAINE**, **GUELMA**, **SOUK-AHRAS** et **TEBESSA**. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de **TEBESSA** au département de **BATNA** du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'arrondissement de **SOUK-AHRAS** comprenait 9 localités : **AIN-SEYNOUR** - DREA - GAMBETTA - LAVERDURE - MERAHNA - NADOR - SOUK-AHRAS - VILLARS - ZAROURIA.

## MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°57361 de la Commune Mixte de LA SEFIA mentionne **174 noms de soldats** « **Morts pour la France** » au titre de la Guerre 1914/1918. **Nous avons retenu les natifs ou résidents du village d'AIN-SEYNOUR :**

■ ■ ALLARA Albert (Tué en 1914) – ALLARA Auguste (1914) -CASANOVA François (1918) -HAUTMANN Antoine (1915) –MARTIN Emile (1919) –VIANET Henri (1914) –VINCENT Henri (1919) –

**Nous n'oublions pas nos forces l'ordre victimes de leurs devoirs dont :**

■ ■ Parachutiste (18<sup>e</sup> RIPC) LEVEEL Jacques (20 ans), tué le 4 mai 1956 ;



*Cimetière d'AIN SEYNOUR*

Vifs remerciements à Monsieur VINCENT, webmaster du site <http://ainsennour.free.fr>, que je vous recommande si vous souhaitez en savoir plus sur AÏN-SEYNOUR.

**SYNTHESE** réalisée grâce aux auteurs précités et sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

<http://ainsennour.free.fr/members.htm>

<https://docplayer.fr/59825756-Commune-mixte-de-la-sefia.html>

<http://diarrassaada.alger.free.fr/1-mes-cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html>

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://diarrassaada.alger.free.fr/1-mes-cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerie>

<http://cijsa.blogspot.com/2012/04/lhistoire-du-chemin-de-fer-souk-ahras.html>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**